

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
30/01/17

Dossier complet le :
13/04/17

N° d'enregistrement :
2017-1558

1. Intitulé du projet

Ecoplage de Quend, travaux pour la remise en état du dispositif sur tout le linéaire de plage (Action PAPI BSA #3 du programme érosion labellisé le 05 novembre 2015)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Le Président, Emmanuel MAQUET

RCS / SIRET

| 2 | 5 | 8 | | 0 | 0 | 1 | | 9 | 2 | 4 | | 0 | 0 | 0 | 2 | 0 |

Forme juridique

Syndicat Mixte

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
11b	Reconstruction d'ouvrages ou aménagements côtiers existants

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Pour agir face à l'érosion et les conséquences qu'elle peut avoir sur le perré et les enjeux de Quend-Plage. Il est préconisé par le PAPI BSA de conduire les travaux de remise en état (reconstruction sur le linéaire initial) du dispositif ECOPLAGE.

Cette méthode présentant l'intérêt notamment d'être réversible et de ne pas créer de nouveaux points durs sur le littoral. En effet, le suivi scientifique réalisé dans le cadre de l'AOT depuis 2008 montre un impact positif sur la zone de drainage et les cordons dunaires.

Cependant des mouvements de masses sédimentaires ont découverts et affouillés au cours du temps le système de drains en particulier sur la partie Sud du système. Rendant ce dernier opérationnel à 41% (novembre 2016).

Selon l'étude de faisabilité réalisé en 2014, la remise en état du dispositif nécessite principalement la repose de nouveaux drains et équipements spécifiques sur tout le secteur Sud de la plage (respectant le linéaire initial) et la reprise de deux faisceaux sur une dizaine de mètre au Nord.

4.2 Objectifs du projet

Remise en état du dispositif ECOPLAGE sur le secteur sud selon un nouveau dimensionnement (sans extension du linéaire) préconisé par l'étude de faisabilité en 2015 pour restaurer son potentiel initial,

- Reprise de deux cassures sur le faisceau de drains Nord,
- Protection du perré de Quend par reconstitution rapide des stocks sableux en pied de ce dernier,
- Engraissement des dunes et stabilisation par ganivelles et plantations existantes
- Assèchement de la plage rendant possible l'installation des estivants sur le haut estran et non plus sur du sable sec situé en pied de dunes,
- Amélioration de l'image balnéaire de la station avec présence d'une plage de sable sec à proximité du perré,
- Par la gestion de la plage, les 8 années de fonctionnement du système Ecoplage ont démontré une réduction de la

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Piquetage et sécurisation de la zone de travaux,
- Secteur Sud : Ouverture de 6 tranchées (une à une) parallèles allant de 115m à 445m de longueur sur une largeur de 30cm et 1.5 mètres de profondeur pour enfouissement des drains et collecteurs (canalisations de drains en PEHD ondulé de Ø160/145mm connectés à des canalisations pleines existantes conductrices en PEHD de Ø215/195mm).
- Secteurs Nord : Creusement localisés (3 points), ouverture de tranchée et pose de 40 mètres (réparations de deux faisceau de drains) de drains et collecteurs ayant les mêmes caractéristiques que sur le secteur Sud.
- Note : Ouverture et fermeture des tranchées au fur et à mesure de l'enfouissement des tuyaux (machine spécialisée brevetée ECOPLAGE). Les sections drainantes sont entourées par un géotextile évitant l'obstruction.
- Raccordement des canalisations au collecteur central,
- Réalisation du plan de recollement,
- Nettoyage du chantier,

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Suivi bi-annuel défini dans le cadre de l'AOT et réalisé par bureau d'étude spécialisé de manière à quantifier l'efficacité du système.
- Comité de suivi annuel de présentation des résultats,
- Suivi au minimum mensuel de la configuration de plage et du front de mer de Quend réalisé par le SMBSGLP,
- Entretien semestriel de l'électromécanique et des l'installation (nettoyage de la cuve, du rejet, etc..) réalisé par une société spécialisée,

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déjà soumis :

- AOT courant jusque décembre 2019,
- Étude d'impact Natura 2000 simplifiée (réalisée en 2016 dans le cadre de la demande de reconduction de l'AOT),
- Dispositif situé en site classé mais enfouis sous le sable, pas d'impact visuel,

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Secteur Sud (mise en place de nouveaux drains, restauration de l'emprise initiale) : (m)	Drain S1 : 115 ml Drain S2 : 201 ml Drain S3 : 286 ml Drain S4 : 342 ml Drain S5 : 397 ml Drain S6 : 455 ml Total nouveaux drains (Sud) : 1796 ml
- Secteur Nord (réparation sans modification d'emprise) : (m)	Réparations : 40 ml

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Estran sableux (50m de la digue)
Quend-Plage-Les-Pins

Coordonnées géographiques¹

Long. 5 0 ° 1 9 ' 2 5 " 0 Lat. 1 ° 3 2 ' 4 3 " 0

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 5 0 ° 1 9 ' 0 6 " 00 Lat. 0 1 ° 3 2 ' 3 5 " 000

Point d'arrivée :

Long. 5 0 ° 1 9 ' 3 4 " 000 Lat. 0 1 ° 3 2 ' 4 4 " 2

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEF 1-2
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quend-Plage Les Pins
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN Marquenterre (Le plan de prévention des risques naturels du Marquenterre baie de Somme a été approuvé par arrêté préfectoral le 10 juin 2016, mais non encore prescrit)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR2200346 Estuaires et littoral Picard
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site classé Marquenterre. Note : Les drains (objets de la présente demande) sont enfouis 1.5m sous le sable de l'estran et ne sont pas visible hors période de travaux.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le haut de plage où se situe l'ouvrage est peu fréquenté par les oiseaux car plage touristique où se pratiquent à longueur d'année différentes activités sportives et récréatives (char à voile, char à cerf volant, longe-côte, activités balnéaires). Les seules espèces fréquentant occasionnellement la zone sont des Laridés (Goéland argenté et Mouette rieuse) qui ne sont pas en annexe I de la directive Oiseaux et de ce fait ne sont pas concernés par le classement de réserve de chasse en zone de protection spéciale (ZPS). La submersion fait qu'aucun couple de Gravelot à collier interrompu ne peut se reproduire sur la zone, même si celle-ci bénéficiait d'une absence totale de dérangement.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mouvements de l'estran
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejet de l'eau de mer absorbée par les drains en mer.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?
 Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
 Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est une remise en état sur le linéaire existant d'un système de drainage de plage enfuit à 1.5m de profondeur sur le haut estran. Le dispositif est invisible hors période de travaux et ne provoque pas de dérangements.

Les travaux seront réalisés hors périodes touristiques et par faibles coefficients de marées.

La date de réalisation prévisionnelle des travaux est octobre 2018.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- AOT en vigueur (2016-2019), - Fiche action PAPI BSA (Labellisé le 05 novembre 2015 en commission mixte inondation) - Etude de faisabilité (ECOPLAGE, 2014), - Dossier d'étude d'impact NATURA2000 simplifié (nécessaire à la demande d'AOT), - Compte rendu du dernier comité de suivi (année 2015 - 10 octobre 2016), - Dossier de suivi scientifique annuel réalisé dans le cadre de l'AOT (année 2015),

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à **ABBEVILLE**

le, **30-03-2017**

Signature

Michel MAQUET
Président
Pour le Président
Le Directeur Général des Services
Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



Bruno DALLE

